

DEVELOPPER LES INNOVATIONS PEDAGOGIQUES

SRESRI 22-28

●

APPEL A PROJETS 2023
Webinaire du 26 mai



AVANT DE COMMENCER

Durant la présentation :



N'hésitez pas à posez vos questions dans le chat ou par mail à innovationspedagogiques@laregion.fr

Stratégie Régionale Enseignement Supérieur Recherche Innovation 22-28

3 défis, 10 priorités, 40 actions

3 ACTIONS POUR SOUTENIR LES FORMATIONS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

- DÉVELOPPER LES INNOVATIONS PEDAGOGIQUES
- ACCOMPAGNER LES FORMATIONS DANS LES VILLES UNIVERSITAIRES D'EQUILIBRE
- ACCOMPAGNER LES FORMATIONS PREPARANT AUX METIERS DE DEMAIN

⇒ SERVICE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET TERRITOIRES
DIRECTION DE L'INDUSTRIE, DE L'INNOVATION, DE LA RECHERCHE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (DIRES)

DEVELOPPER LES INNOVATIONS PEDAGOGIQUES

- ⇒ Un dossier de demande de subvention synthétique et simplifié /simple transmission par mail
- ⇒ Le défi de l'innovation : pratiques émergentes, nouveaux usages, nouveaux publics ...
- ⇒ Des projets sélectionnés avec l'appui d'un comité consultatif
- ⇒ A terme, valorisation des projets

POUR QUI ?

- ⇒ Un appel à projets chaque année ouvert de manière large à l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur d'Occitanie, dans les métropoles et les Villes Universitaires d'Equilibre
- ⇒ Public cible : Etudiants en formation initiale

Métiers de demain
Compétences numériques
Mutualisation de moyens
Réussite étudiante Attractivité
Transition écologique
Besoins des filières économiques
Insertion Professionnelle

QUELS MONTANTS ?

dépenses d'investissement et/ou (!) en fonctionnement
(équipements numériques et pédagogiques ; salaires des enseignants-chercheurs, ingénieurs pédagogiques, nouveaux métiers, prestations...

Projets sur 1,2, ou 3 années universitaires
(pas de prolongation !)

Subv = 100 k€ max par projet
(150 k€ si plusieurs composantes ou établissements !)

Taux d'intervention régionale $\leq 50\%$; Autofinancement $> 20\%$;
Cofinancements possibles des collectivités, entreprises...

CALENDRIER/MEMO

Dépôt des
dossiers
avant le 10
juillet

Audition
projets
présélectionnés
fin septembre

Vote des
subventions
décembre 23

Clair, précis et
concis !

Par mail

Signature du
représentant légal

Annexe
FONCT/INV

Comité consultatif
composé d'experts en
Région et hors Région,
VP étudiants

En visio (5-7 minutes)
de présentation suivie
d'un échange avec le
comité consultatif

Vote en Commission
Permanente

Notification de
décision suivie d'un
arrêté d'attribution

Réorientation possible
des projets non
présélectionnés vers
d'autres financements

CRITERES DE SELECTION

- ❑ **Caractère innovant** : pratiques émergentes ; nouveaux usages, inclusion de publics spécifiques...
- ❑ **Impact sur la professionnalisation des étudiants** : autonomie, gestion de groupe, créativité, communication, gestion de projets, synergies avec les entreprises...
- ❑ **Intérêt et cohérence du projet** : intérêt au regard des politiques régionales et nationales, prise en compte des enjeux du numérique responsable et de la transition écologique, articulation du projet avec des projets labellisés ou en cours de mise en œuvre...
- ❑ **Qualité des critères d'évaluation du projet** : développement de nouveaux usages, évolution de la réussite étudiante et de l'insertion professionnelle...

LES POINTS D'ATTENTION SUR LE DOSSIER DE DEMANDE DE FINANCEMENT

1. PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

Le dossier, ainsi que les annexes demandées ci-dessous, sont disponibles sur le site de la Région (www.laregion.fr/Les-aides-et-appels-a-projets). Des documents complémentaires pourront être sollicités pour les besoins de l'instruction de la demande de financement.

PIECES A JOINDRE POUR TOUS LES DEMANDEURS					
<input type="checkbox"/>	Dossier de demande de financement dûment complété et signé* * : Si les documents ne sont pas signés par le représentant légal , joindre le pouvoir donné par ce dernier au signataire				
<input type="checkbox"/>	L'attestation sur l'honneur signée (cf. dernière page du dossier de demande de financement)				
<input type="checkbox"/>	Lettre(s) d'engagement ou copie(s) de délibération présentant le budget prévisionnel du projet				
<input type="checkbox"/>	Annexe 1 <table border="1" style="margin-left: 20px;"> <tr> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Pour une demande de subvention d'investissement signée*</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Pour une demande de subvention de fonctionnement signée*</td> </tr> </table>	<input type="checkbox"/>	Pour une demande de subvention d'investissement signée*	<input type="checkbox"/>	Pour une demande de subvention de fonctionnement signée*
<input type="checkbox"/>	Pour une demande de subvention d'investissement signée*				
<input type="checkbox"/>	Pour une demande de subvention de fonctionnement signée*				
<input type="checkbox"/>	Annexe 2 - Descriptif détaillé du projet (1 page recto-verso maximum)				
<input type="checkbox"/>	Relevé d'identité bancaire (RIB)				
<input type="checkbox"/>	Attestation de non-assujettissement à la TVA le cas échéant (si le budget est présenté TTC) ou d'assujettissement partiel				

Avec détails techniques sur les équipements (ou devis)

LES POINTS D'ATTENTION SUR LE DOSSIER DE DEMANDE DE FINANCEMENT

3. LE PROJET

3.1. Objectifs recherchés

Contexte, livrables et résultats escomptés, partenariats, étudiants concernés, cohérence avec une ou des stratégie(s) d'Établissement(s), inscription de l'opération dans le cadre d'un appel à projets ou encore dans le cadre d'une feuille de route /schéma local ESRI si le projet est localisé dans une Ville Universitaire d'Équilibre.....

Maximum 10 lignes

Indicateur commun à tous les dossiers

3.2. Public cible

	1 ^{ère} année Post-bac	2 ^{ème} année Post-bac	3 ^{ème} année Post-bac	4 ^{ème} année Post-bac	5 ^{ème} année Post-bac
Nombre					

LES POINTS D'ATTENTION SUR LE DOSSIER DE DEMANDE DE FINANCEMENT

Essentiel !

3.3 Résumé du projet

① Synthèse du projet, originalité et/ou complémentarité avec d'autres projets connus sur le même territoire ou à l'échelle régionale ; projet mutualisant les moyens, interdisciplinaire, inter-établissements et/ou projet structurant pour un territoire.

N.B : joindre un descriptif détaillé du projet en annexe 2 (Une page recto verso maximum)

Maximum 20 lignes

Projet pédagogique
sur le descriptif
détaillé en 2 pages !

Un argumentaire
visible dans le
dossier de
demande !

Merci de votre attention

Dépôt des demandes
avant le 10 juillet 2023

[innovationspedagogiques@
laregion.fr](mailto:innovationspedagogiques@laregion.fr)

**Service Enseignement supérieur et
territoires / DIIRES**

Laurent WATRIN, responsable du service
Maribel MARCHETTI, chargée de mission
Stéphanie BIROL, instructrice

